

4° Mais les clients peuvent réaliser un DPE par un spécialiste ?

C'est vrai, mais le DPE fait quelques préconisations avec une fourchette de prix. Il n'est pas précis et sa vocation est de donner une information sur le logement. Notre étude thermique est plus complète et plus précise ; elle permet également de combiner des choix de travaux et de voir immédiatement les estimations de réduction consommation. C'est un outil très performant.

5° Comment assurez-vous votre promotion ?

Nous travaillons « par le bouche à oreille ». Nous sommes à l'écoute des souhaits de nos clients et mettons tout en œuvre pour réaliser leur projet.

6° Selon vous quelles sont les perspectives du marché des maisons en bois ?

Ma femme est américaine. Ses parents aux USA vivent dans des maisons en bois, depuis de nombreuses années. Ce sont des maisons très confortables, dans lesquelles il fait bon en hivers et doux en été.

La France découvre petit à petit les vertus des maisons bois. C'est un marché en devenir, notamment avec la nouvelle réglementation thermique de 2012 qui permettra de donner un élan à la construction bois.